



# SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

CLASSE  
COMPLÈTE

INSCRIPTION RÉGLEMENTÉE



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Suivre le programme d'une classe complète de seconde générale et technologique en vue de préparer l'examen du baccalauréat au terme des 3 années de formation.



## PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

### Public

- Public issu de la formation initiale.

### Prérequis

- Avoir suivi le programme d'une classe de troisième et justifier d'un avis de passage en classe de seconde générale et technologique délivré par un établissement public ou privé sous contrat d'association.
- Ne pas avoir interrompu sa scolarité pendant plus d'une année scolaire (sauf dérogation).

*N.B : Les élèves dont l'interruption de scolarité était indépendante de leur volonté (raison médicale) ou directement liée à leur parcours de formation (stage à l'étranger) sont considérés - sur présentation d'un justificatif - comme n'ayant pas interrompu leur scolarité*

- Ne pas tripler la classe de seconde.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

**Durée de la formation** 9 mois : du 15 septembre au 15 juin.

**Dates d'inscription à la formation** Du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 novembre 2018

**Période de formation** L'année scolaire

**Début de formation** 15 septembre

**Accès internet** Indispensable

**Statut au baccalauréat** Candidat scolaire

# FORMATION CNED

## ORGANISATION DE LA FORMATION

À partir du 1<sup>er</sup> septembre, et dans un délai de 48 heures après enregistrement de votre inscription, vous disposez d'un accès à votre plateforme de formation CNED360 grâce à l'identifiant personnel et confidentiel remis dès validation de votre inscription.

### VOTRE PLATEFORME DE FORMATION VOUS DONNE ACCÈS :

COURS EN LIGNE ET TÉLÉCHARGEABLES	CORRECTION ÉLECTRONIQUE	OUTILS D'ÉCHANGE ET RESSOURCES
<ul style="list-style-type: none"><li>- Cours</li><li>- Exercices</li><li>- Devoirs</li><li>- Fichiers audio en langue</li><li>- Ressources complémentaires</li></ul>	<p>Notre service de correction électronique permet le dépôt des devoirs écrits et oraux, ainsi que le téléchargement des corrections individualisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Forum entre inscrits</li><li>- Messagerie</li><li>- Conseils d'organisation</li><li>- Planning de travail</li><li>- Actualités de la formation</li></ul>



Le CNED vous expédie également, en un seul envoi, des cours imprimés à partir de début septembre. Si votre inscription est postérieure à cette date, ces supports vous parviendront dans un délai de 10 jours en France métropolitaine.

#### Configuration matérielle indispensable pour suivre votre formation en ligne

Vous devez disposer d'une adresse électronique valide et avoir accès à une connexion internet (haut débit recommandé) et à un ordinateur équipé d'un microphone et de hauts parleurs. Veillez à utiliser la dernière version de votre navigateur pour un fonctionnement optimal de la plateforme.

## MÉTHODE D'APPRENTISSAGE

Selon les matières, vous disposez :

- de cours théoriques et d'exercices auto-correctifs répartis en séquences d'apprentissage,
- de devoirs à correction individualisée (de 2 à 12 selon les matières). Il n'y a pas de calendrier imposé de remise des devoirs. Vous devez vous organiser pour envoyer avec régularité l'ensemble des devoirs prévus (particulièrement les élèves boursiers soumis aux contrôles d'assiduité).



**Cas particulier de l'EPS : Education Physique et Sportive.**

L'EPS est une épreuve obligatoire à l'examen du baccalauréat. Vous pouvez vous y préparer en autonomie à partir des documents que nous vous adressons ou en assistant à des cours d'EPS dans un établissement scolaire de votre région qui vous accueillera sous la responsabilité d'un enseignant. Il n'y a pas de notes en EPS au CNED mais si vous pratiquez en établissement, vous bénéficierez d'une appréciation générale.

## L'ACCOMPAGNEMENT

- Vous êtes encadré(e) par des professeurs principaux joignables par messagerie et par téléphone qui vous conseillent dans l'organisation de votre travail. Des professeurs tuteurs dans chaque matière sont aussi à votre disposition (aide à la compréhension du cours, des devoirs, conseils méthodologiques).
- MDPH : élèves suivis par la MDPH : des aménagements de scolarité peuvent être étudiés au cas par cas en liaison avec les services académiques.

## VALIDATION EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

- Nous vous délivrons un bulletin annuel avec notes et décision d'orientation délivrée par le conseil de classe.

## LISTE DES MATIÈRES PROPOSÉES

L'inscription en classe complète est soumise au respect du choix des options proposées par le CNED.

En classe de seconde, vous devez obligatoirement choisir 2 enseignements d'exploration.

— Certains de nos cours ne sont disponibles qu'en téléchargement sur la plateforme de formation (pas de cours imprimés). Ces cours sont repérés dans le tableau ci-dessous par le signe @.

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	REF.	UN PREMIER ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION OBLIGATOIRE AU CHOIX	REF.	UN DEUXIÈME ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION OBLIGATOIRE DIFFÉRENT DU PREMIER AU CHOIX PARI	REF.
Français	FR20	Sciences économiques et sociales @	SE20	Sciences économiques et sociales @	SE20
Histoire-géographie	HG20	Ou		Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion @	GE20
Mathématiques	MA20				
Physique-chimie	SP20	Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion @	GE20	Santé et social	SM20
Sciences de la vie et de la Terre	SN20				
Langue vivante 1	(1)			Littérature et société	FR21
Langue vivante 2	(1)			Méthodes et pratiques scientifiques @	SG20
Education physique et sportive @	EP00			Langue vivante 3	(1)
Enseignement moral et civique @					

VOUS POUVEZ EN PLUS TRAVAILLER UN ENSEIGNEMENT FACULTATIF CHOISI PARI LES MATIÈRES SUIVANTES :	REF.
Langue vivante 3	(1)
ou Langues et cultures de l'antiquité	
– Latin débutant ou confirmé	LA22
– Grec ancien débuté en 3 <sup>e</sup> ou 2 <sup>nd</sup> e	GR20
ou Arts	
– Arts plastiques	AP23
– Musique	MU23

**N.B :** Un même enseignement ne peut être suivi au titre des enseignements d'exploration et au titre des enseignements facultatifs.

(1) Reportez-vous au tableau des langues ci-dessous pour déterminer les références des langues choisies.

## LES RÉFÉRENCES DES LANGUES VIVANTES EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Tous les fichiers audio sont disponibles sur la plateforme de formation.

Pour réaliser et envoyer les devoirs oraux obligatoires en langue, vous devez disposer d'un ordinateur équipé d'un micro et de haut-parleurs.

**Épreuve facultative orale de langue « rare » :** avant de choisir l'étude d'une langue (autre que allemand, anglais, espagnol, italien), renseignez-vous auprès de votre rectorat afin de vous assurer que vous pourrez présenter cette langue au baccalauréat dans votre académie.

@ Cours disponible uniquement en ligne.

	LANGUE 1	LANGUE 2 DÉBUTÉE EN 4 <sup>e</sup>	LANGUE 3 DÉBUTÉE EN 2 <sup>nd</sup> e
Allemand	AL21	AL21	AL22
Anglais	AN21	AN21	
Arabe @	AR21	AR21	AR22
Chinois	CH21	CH21	CH22
Espagnol	ES21	ES21	ES22
Hébreu @	HE21	HE21	
Italien	IT21	IT21	IT22
Japonais @			JA22
Polonais @	PL21	PL21	
Portugais	PO21	PO21	PO22
Russe @	RU21	RU21	RU22

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

## DATES ET VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

### SECONDE

DATES D'INSCRIPTION	DURÉE DE LA FORMATION	VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION
Du 1 <sup>er</sup> juillet 2018 au 30 novembre 2018 <i>L'inscription est possible après cette date si vous avez été scolarisé en établissement depuis le mois de septembre.</i>	Jusqu'au 15 juin 2019 <i>Durée équivalente en établissement scolaire : entre 25 et 28 heures hebdomadaires de cours selon les options.</i>	Jusqu'au 30 juin 2019

## PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

- La photocopie des 3 bulletins trimestriels de la dernière année de scolarité faisant apparaître la décision d'orientation ou, pour une inscription à compter du 2<sup>e</sup> trimestre, la photocopie du bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire en cours ;

et

- l'original de l'exeat (certificat de sortie à demander au dernier établissement fréquenté). Si vous étiez scolarisé(e) au CNED en classe complète réglementée l'an passé, vous n'avez pas à le fournir,
- la photocopie d'une pièce d'identité ou du titre de séjour si vous avez de 16 à moins de 29 ans.
- *Pour les candidats de moins de 16 ans au jour de l'inscription, l'avis du directeur académique des services de l'éducation nationale pour l'inscription au CNED (document fourni par le CNED).*

## TARIFS FRANCE (MÉTROPOLE, OUTRE-MER)

SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE  
CLASSE COMPLÈTE À INSCRIPTION RÉGLEMENTÉE

Tarifs applicables jusqu'au 31/03/2019

Vous résidez en France (métropole, outre-mer) pendant votre scolarité



**Facilités de paiement**  
(sans frais)

Réservé au règlement de particuliers  
- 5 mensualités entre 450 € et 699€  
- 8 mensualités à partir de 700 €

VOUS VOUS INSCRIVEZ À :	VOTRE STATUT ET VOTRE TARIF	
	... ET VOUS ÊTES ÂGÉ(E) LORS DE VOTRE INSCRIPTION AU CNED DE :	
	MOINS DE 16 ANS	16 ANS, À MOINS DE 29 ANS <sup>(1)</sup> ET VOTRE SCOLARITÉ N'A SUBI AUCUNE INTERRUPTION SUPÉRIEURE À UNE ANNÉE SCOLAIRE <sup>(2)</sup>
Une <b>classe complète à inscription réglementée</b> du lycée, prise en compte dans le cadre de votre scolarité en formation initiale <sup>(3)</sup> , et pour laquelle vous n'êtes pas inscrit(e) dans un autre établissement.	<b>Gratuit</b>	<b>995 €</b>

Si vous ne remplissez pas ces conditions, ou si vous ne fournissez pas les pièces et informations demandées lors de votre inscription, vous ne pourrez pas bénéficier d'une inscription réglementée. Consultez sur [www.cned.fr](http://www.cned.fr) notre offre « Années complètes libres » du lycée.

En cas de changement d'adresse après inscription, pour une adresse hors du territoire national, vous devrez régler le tarif correspondant.



**Important :** si vous demandez une inscription au CNED en raison d'une résidence, d'un séjour ou d'un déplacement à l'étranger durant l'année scolaire, les modalités d'inscription sont spécifiques. Rendez-vous sur [www.cned.fr](http://www.cned.fr) ou contactez nos conseillers.

<sup>(1)</sup> Les élèves de 16 ans et plus, qui souffrent d'un handicap ou d'un trouble de la santé invalidant empêchant de suivre tout ou partie d'un enseignement en présentiel et nécessitant un aménagement de leur scolarité, peuvent bénéficier de la gratuité des enseignements sur présentation :

- d'un avis de reconnaissance d'un taux d'incapacité par la MDPH,
  - à défaut, d'un projet personnalisé de scolarité (PPS) par lequel l'équipe pluridisciplinaire a reconnu qu'une scolarisation totale en présence est impossible.
- En cas de difficulté, contactez nos conseillers au 05 49 49 94 94 pour plus de renseignements.

Les élèves de 16 ans et plus, recevant des soins médicaux à domicile, peuvent bénéficier de conditions particulières, sur présentation d'un certificat médical de leur médecin traitant ou d'un médecin spécialiste, justifiant l'impossibilité d'être scolarisé en présence pendant un mois minimum. Contactez nos conseillers au 05 49 49 94 94 pour plus de renseignements.

<sup>(2)</sup> Les personnes dont l'interruption de scolarité était indépendante de leur volonté (raison médicale) ou directement liée à leur parcours de formation (stage à l'étranger) sont considérées - sur présentation de justificatif - comme n'ayant pas interrompu leur scolarité.

L'inscription au tarif subventionné est possible jusqu'au 31/11/18 pour tout élève ayant interrompu sa scolarité pendant une année scolaire.

<sup>(3)</sup> Les personnes qui exercent une activité professionnelle plus de 20 heures par semaine ou qui sont inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi ne relèvent pas de la formation initiale.



**VOUS AVEZ BESOIN DE  
JOINDRE UN CONSEILLER  
RENDEZ-VOUS SUR NOTRE  
PAGE "CONTACTS" SUR CNED.FR**



**CLIQUEZ  
POUR VOUS INSCRIRE  
DÈS MAINTENANT**

SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE CLASSE COMPLÈTE